

## Rentrée : les nouveautés



Autour de 3200 élèves font leur rentrée dans le primaire public.

**Sorties pédagogiques.** La Ville octroie depuis 1996 des aides aux sorties pédagogiques et projets exceptionnels des écoles. « Nous avons simplifié les critères, en laissant une plus grande liberté aux directeurs dans le choix de leurs

projets. Il était aussi important de favoriser l'équité entre les écoles », explique Brigitte Blévin, maire-adjointe à l'Éducation et aux relations internationales. Si quelques établissements voient le montant alloué baisser, le nouveau

système sera avantageux pour la plupart. La nouveauté dans les écoles élémentaires, c'est l'instauration de la gratuité complète pour l'activité voile ou canoë-kayak (sur le modèle de la piscine), à raison d'une classe par école élémentaire : « Il y a des enfants à Saint-Brieuc qui ne vont jamais à la mer. Il nous paraît très important que tous puissent avoir accès à une activité nautique une année dans leur scolarité. » Chaque école élémentaire bénéficie en outre de 200€ par classe. Enfin une somme de 11500€ au total est prévue pour les classes découvertes et projets exceptionnels. Désormais chaque maternelle bénéficie de 240€ par classe ; un fonds de 2000€ est prévu pour les projets exceptionnels.

Les écoles maternelles et élémentaires de ZEP et ZUS bénéficient d'un fonds complémentaire spécifique.

Au total près de 60 000€ sont consacrés par la Ville à ces aides, une somme qui est en augmentation de 12 %.

**Travaux.** A la rentrée, les écoliers de Berthelot (maternelle et élémentaire) pourront prendre possession de leur gymnase, un nouvel équipement en centre-ville. Il sera inauguré en septembre. A la Brèche-aux-Cornes, un préau est aménagé dans la cour, sous forme d'un joli kiosque de bois. A la Croix-Rouge, les menuiseries extérieures et la toiture sont refaites. Enfin, le renouvellement du matériel informatique se poursuit.

**Tarifs.** Le Centre Communal d'Action Sociale a revu les tranches de ses dégrèvements, au bénéfice des familles défavorisées puisque le tarif le plus bas s'applique désormais à un public élargi, pour la restauration scolaire le midi. Le tarif préférentiel accordé pour l'accueil péri-scolaire du soir est revu à la baisse.

### Rentrée pratique

- **Inscriptions scolaires au PAIS**, 6 rue Vicairie 02 96 62 53 33.
- **Vente de tickets** (restauration et accueil périscolaire)
  - au PAIS du lundi au vendredi de 8h15 à 12h15 et 13h45 à 17h30 ; le samedi de 9h à 12h en mairie ;
  - dans les écoles : de 7h45 à 9h45 le lundi à Jacques Brel, le jeudi à la Croix Rouge, le mardi à Beauvallon, le vendredi à Hoche et le jeudi de 16h30 à 18h30 à Grand Clos maternelle ;
  - dans les espaces de proximité : Croix Saint-Lambert le mardi et le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, Ginglin le lundi et le mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

### Une valise pour le Niger

Les élèves des écoles Hoche, des Merles et de Saint-Thérèse sont appariés avec des établissements d'Agadez au Niger : depuis quelques années ils entretiennent des relations avec cette ville dans le cadre de la coopération décentralisée. Avec leurs enseignants, ils ont réalisé une valise pédagogique pour présenter leur ville et leur région à leurs camarades africains. Ils ont réalisé des travaux sur les saisons, Saint-Brieuc, le P'tit train, les coutumes bretonnes, la vie de quartier. Ils ont ajouté quelques livres, des jeux, des photographies et cartes postales sur la Bretagne. Un joli travail qui voyageera à dos de chameau, à Agadez et dans l'Aïr.



Lors de la présentation de la valise en mairie, en juin dernier.

# Un conseil des jeunes Brioichins

adolescence

La Ville crée un Conseil des Jeunes Brioichins (CJB), ouvert aux adolescents. Le but : engager le dialogue, pour « permettre l'implication des jeunes dans la vie municipale; favoriser la prise en compte de leurs besoins et leur donner des espaces d'expression; les intéresser à la vie citoyenne. Nous souhaitons qu'ils soient acteurs de leur cité », explique Alain Cadec, maire-adjoint

en charge de la jeunesse. Aurélia Séret, du service Jeunesse, animera le CJB. Les élus viendront aussi régulièrement à la rencontre des jeunes. Ils seront sollicités sur les projets de la Ville: « ils auront leur mot à dire

Aurélia Séret.

sur l'environnement, la santé, la culture, l'aménagement urbain, les loisirs ou tout autre thème qu'ils souhaitent aborder. Ils pourront proposer des projets. Ce sera un espace de consultation et de libre expression. Ils pourront s'impliquer dans des actions : par exemple une rencontre internationale de la jeunesse, un échange avec le conseil des jeunes de Gabès en Tunisie, l'organisation de la journée nationale des droits de l'enfant... », explique Aurélia.

La formule sera la plus souple et la plus ouverte possible. La Ville n'a ainsi pas souhaité organiser d'élections. Il suffit d'être volontaire. Les inscriptions sont ouvertes aux jeunes de 14 à 17 ans. Le CJB fonctionnera par petits groupes de travail. Il



sera ce que les jeunes veulent en faire. Les adolescents peuvent aussi, sans aller jusqu'à participer activement à ce Conseil, avoir envie d'être tenu informés de ce qui se passe dans la cité : manifestations sportives et culturelles, centres de vacances, projets solidaires en cours : il suffira de s'inscrire sur un fichier pour recevoir des SMS, une newsletter.

La Ville lance une campagne d'information dans les collèges et lycées, à travers une exposition intitulée « le petit citoyen illustré », mais aussi des rencontres et un dépliant, pour inciter les jeunes à s'inscrire. Le CJB devrait se réunir pour la première fois en novembre, au moment de la journée des droits de l'enfant.

## Le sentiment d'être utile

Nathalie Rossini est sociologue, chercheur auprès de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes. Elle a réalisé des études auprès des jeunes, pour connaître l'impact de ces instances. « Le premier conseil de jeunes date de 1979, à Schiltigheim. Depuis il s'en crée - et certains cessent leurs activités - régulièrement, dans les communes, les conseils généraux et régionaux. Pour les jeunes c'est très positif. Ils disent apprendre des choses : à s'exprimer en public, à argumenter, à débattre et à écouter, à monter un projet. Ils s'initient à la démocratie. Ils ont aussi le sentiment d'être écoutés, considérés comme des habitants et plus seulement comme des jeunes. Ils sont contents de représenter d'autres jeunes, de porter leur parole. Ils ont aussi le sentiment de se rendre utiles. Ils ont l'impression de pouvoir agir sur leur environnement. Tout ça compte beaucoup pour la confiance en soi. Cela ne veut pas dire pour autant qu'ils s'engageront plus tard dans la vie politique, ou associative - certains le feront peut-être. En tout cas les conseils forment des citoyens, et restaurent auprès des jeunes l'image de l' élu local. »

## Un cycle de conférences

La Ville met en place « Questions de jeunesse », un cycle de conférences animées par des spécialistes. Cette année le thème sera la participation des jeunes. Le 21 septembre : « les valeurs des jeunes en France et en Europe », par Bernard Roudet, sociologue. Le 5 octobre : « l'engagement des jeunes », par Valérie Becquet, sociologue. Le 19 octobre : « la participation des jeunes sous toutes ses formes », par Jean-Claude Richez, historien. Rendez-vous est donné à 20 h 30 à l'amphi IV du campus Mazier.

• Contact : Aurelia Séret, 02 96 60 82 60 ; jeunesse@mairie-saint-brieuc.fr

# Rénovation urbaine : le dossier briochin sera validé

## ANRU

C'est un avis « très favorable » que le comité d'engagement de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine a délivré le 6 juillet à Paris, pour le projet briochin de rénovation urbaine à la Croix Saint-Lambert, Europe - Balzac ; la cité Waron au Point du Jour sera traitée différemment, elle bénéficiera de crédits de l'État sur un projet en cours de reformulation.

Le maire Bruno Joncour est allé défendre ce dossier aux côtés d'une délégation formée par des membres du comité de pilotage (Ville, Cabri, Office HLM, Conseil général, Conseil régional), de l'architecte Daniel Kahane, du Préfet et délégué territorial de l'ANRU Pierre-Henry Maccioni, et de M. Vagner, Directeur départemental de l'Équipement.

Le directeur de l'ANRU, Philippe Van de Maele a souligné « la grande cohérence du projet sur le plan de l'aménagement et de la qualité architecturale, l'exemplarité du partenariat réuni dans le cadre de l'élaboration et du suivi de ce projet, la volonté et la recherche affichées par la Cabri d'une implantation équilibrée du logement social sur le territoire intercommunal, le sérieux de l'approche financière, la motivation de l'ensemble des acteurs locaux ainsi que la concertation



La Croix Saint-Lambert et L'Europe - Balzac sont concernés en premier lieu, Waron à un degré différent. (photo aérienne d'un des quartiers).

engagée avec la population ».

Le comité national d'engagement de l'ANRU a validé les orientations du projet briochin. Les conditions définitives en matière de programmation et de financement seront connues avant la fin de l'année. Elles conditionneront le contenu définitif et la planification de ce vaste chantier.

Le maire, le préfet et les membres de la délégation

se sont réjouis de l'accueil réservé au dossier de Saint-Brieuc. « Il récompense les efforts collectifs consentis par l'ensemble des partenaires qui, depuis plus de deux ans, travaillent à l'aboutissement et à la réussite de ce projet ».

• Lire aussi p. 10, l'interview du maire.

## Champ de Mars

### Avis favorable du commissaire enquêteur

En juillet, après une enquête publique de deux mois durant lesquels le public a pu exprimer son avis, le commissaire-enquêteur, Maurice Landel, a délivré un avis favorable sur le projet d'aménagement du Champ de Mars. Il donnera lieu à un arrêté préfectoral dans ce sens. Voilà qui permet l'instruction des autorisations commerciales (la CDEC) et du permis de construire.

Durant cette phase administrative, les premiers travaux préparatoires auront eu lieu. Ils concernent les réseaux EDF. Un premier transformateur a été déplacé place Allende en juin. Le deuxième sera traité au mois de septembre / octobre, près de la chapelle Saint-Guillaume.

La barre de l'inspection académique sera démolie début 2007. La construction du centre commercial commencera au printemps 2007.



Des premiers travaux préparatoires ont eu lieu en juin.

# Espace Saint-Lambert : une belle réhabilitation

## quartiers

La **réhabilitation de l'espace Saint-Lambert** séduit tous les acteurs du quartier. Elle a donné lieu à **une belle fête** le 5 juillet dernier.

**U**n accès facilité, une signalétique très visible, une galerie plus lumineuse de jour, bien éclairée la nuit, des équipements publics mis en valeur, un parking réaménagé... Et une très belle fête d'inauguration, qui a rassemblé la population, les associations, tous les acteurs de cette opération de requalification de l'espace Saint-Lambert début juillet. Il fallait au moins des dizaines de ballons de toutes les couleurs, les danses bretonnes de Nevezadur, un banquet, la joie des enfants et des anciens du quartier pour marquer l'événement.

« C'est une réussite, et une belle histoire que cette réhabilitation, notamment grâce à la concertation menée depuis quatre ans », dit Odile Rault, maire adjointe en charge du dossier. « Ensemble, à travers cet espace rénové et moderne, nous contribuons à donner un nouvel élan au quartier. »

La période de travaux a été difficile. Les efforts conjoints de l'architecte Christian Harlé et de la chef de projet Jocelyne Chauwin, la forte implication des entreprises ont permis aux commerçants et aux habitants de « conserver la bonne humeur ». Le chantier a été livré avec cinq mois d'avance ; il reste quelques finitions qui seront achevées pour l'automne.

Tout le monde peut désormais en profiter. Les commerçants, qui ont également effectué des aménagements intérieurs, attendent beaucoup de cette nouvelle image, comme leur président M. Foucault l'a rappelé. Ils avaient déjà réalisé tout un travail à travers le logo de la galerie



désormais inscrit sur le totem - des personnes de toutes les couleurs se tenant la main. Dès septembre, ils vont également reprendre leur programme d'animations, avec les habitants. Tous les acteurs - les commerçants, le centre social, le CCSCL, la régie des quartiers, les habitants - s'investiront lors du vide-grenier du 9 septembre pour que la fête soit belle, autour de l'espace rénové. Le maire Bruno Joncour l'a souligné : « Cette requalification revêt une dimension économique mais pas seulement. C'est une renaissance pour cet espace populaire, convivial, solidaire. Elle permettra le renforcement du lien social dans le quartier. Elle s'inscrit

*La réhabilitation de cet espace a mobilisé toutes les énergies du quartier et de la cité.*

*pleinement dans le projet de rénovation urbaine sur lequel nous fondons beaucoup d'espoirs. »*

## Un investissement de 3,3 millions d'euros

L'espace Saint-Lambert regroupe des commerces et services, mais aussi des équipements publics : la bibliothèque municipale, le centre social, l'espace de proximité. La crèche et la halte-garderie s'installeront dans la future maison du petit enfant, construite dans le prolongement.

Une coproduction Ville / commerçants / copropriété a permis de mener le projet à bien. L'ensemble de l'espace extérieur a été rénové pour un montant total de 3,3 M. La Ville prend en charge 1 M, les commerçants, exploitants et la copropriété 1 M également ; des subventions sont attendues pour 1,3 M.

# Prends Ta Binette !

## environnement

**PTB** Trois lettres en forme de pied de nez aux molécules chimiques, comme un signe de ralliement pour la cause de l'environnement. « Prends ta binette », c'est une campagne d'action et de sensibilisation lancée en juillet. « Nous avons décidé, c'est un véritable choix politique, d'utiliser le moins de désherbants possible, et ce pour ne pas polluer l'eau des rivières et de la baie, explique Alain Cadec, maire-adjoint en charge de l'environnement. Un arrêté préfectoral régleme d'ailleurs l'usage des produits phytosanitaires depuis un an. Nous avons acquis des désherbeurs thermiques à gaz. Les agents retirent aussi les herbes folles à la main, ou à la binette. Mais il reste encore quelques plantes entre les pavés, sur les trottoirs. Cette année il a plu en mai, fait soleil en juin. Du coup elles ont beaucoup poussé. Des Briochins nous ont interpellés. Nous avons donc décidé de lancer cette opération. »

La Ville a recruté six jeunes. Pendant quinze jours, ils ont travaillé aux côtés des agents municipaux pour enlever toutes ces herbes folles, mais aussi dans un but pédagogique. Ils ont dis-



Toute une équipe mobilisée pendant quinze jours cet été, pour arracher manuellement les mauvaises herbes mais aussi sensibiliser les Briochins à un choix environnemental.

tribué des prospectus et engagé le dialogue. « Quand nous expliquons notre choix, les gens comprennent. Et puis c'est aussi le rôle de la collectivité de montrer l'exemple et de conseiller. De nombreux particuliers utilisent les désherbants sans discernement, en trop

grosses quantités. Mieux vaut sarcler et biner régulièrement, ou encore utiliser l'eau de cuisson bouillante. Il faudra aussi que l'on s'habitue à ces herbes ». Car l'enjeu ce n'est pas seulement l'environnement, « c'est aussi la santé ».

## Carnet

### Nouvelle affectation pour le Préfet Maccioni



Le maire a reçu le préfet en mairie à l'occasion de son départ.

Monsieur Pierre-Henry Maccioni, préfet des Côtes d'Armor depuis janvier 2004, a été nommé en Conseil des Ministres le 19 juillet préfet de région à La Réunion.

Le maire, Bruno Joncour, a voulu lui exprimer « la reconnaissance de la Ville de Saint-Brieuc pour son implication forte et efficace dans l'accompagnement, l'évolution et l'aboutissement de dossiers importants pour le développement et l'avenir de la ville et de l'agglomération ».

Il l'a remercié « pour la qualité de son écoute constante et l'attention qu'il a su porter aux projets contribuant au dynamisme de la ville chef lieu des Côtes d'Armor. »

Lors d'une rencontre à l'Hôtel de Ville, le maire Bruno Joncour a offert à Pierre-Henry Maccioni la médaille de la Ville, en formant des vœux de réussite dans l'exercice de sa nouvelle mission. Son successeur, Philippe Rey, jusqu'ici préfet de l'Aube, doit prendre ses fonctions fin août.

## finances

### Extraits du compte administratif 2005.

Dépenses réelles de fonctionnement par habitant : 1070,21 €. Produit des impositions directes par habitant : 437,60 €. Recettes réelles de fonctionnement par habitant : 1217,77 €. Dépenses d'équipement brut par habitant : 156,40 €.

Dettes en capital au 31 décembre par habitant : 147,48 €. Dotation globale de fonctionnement par habitant : 314,53 €.

Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement : 64,29 %. Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal : 137,86 %.

Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement : 90,91 %.

Dépenses d'équipement / recettes réelles de fonctionnement : 12,84 %.

Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement : 12,10 %.



Francis Leroy, qui assure depuis de longues années le standard de la mairie avec Fabienne, est désormais équipé et formé. Il en a fait la démonstration lors de l'inauguration.

## Du matériel nouvelles technologies pour les non-voyants

**A** Médiacap, les personnes aveugles et malvoyantes peuvent désormais accéder à l'information et aux savoirs diffusés sur internet, utiliser des outils informatiques devenus incontournables, échanger facilement avec les autres. L'espace multimedia de la Ville s'est en effet doté d'une synthèse vocale, de l'eurobraille, d'un scanner à loupe, permettant de dialoguer avec l'ordinateur, de lire et écrire. C'était une volonté partagée par la Ville, le pays de Saint-Brieuc à travers son schéma numérique,

le sénateur Claude Saunier, le conseil régional et le conseil général, qui ont participé à l'investissement de 30 000 €. Pour ces différents partenaires, il est essentiel que ces nouvelles technologies de l'information et de la communication soient accessibles à tout le monde. Les usagers devront dans un premier temps se former, une prestation proposée à Médiacap.

• **Contact : Médiacap, 4 rue Jouallan à Saint-Brieuc, 02 96 68 90 31.**

### circulation

### Travaux rue de Rohan : les commerces accessibles

Rues de Rohan et des Trois Frères Merlin, les travaux de pavage commencent lundi 28 août pour s'achever fin octobre. La Ville a recherché les solutions permettant de limiter au maximum la durée du chantier et ses conséquences sur la circulation. Il se déroulera en deux phases : la première rue des Trois Frères Merlin (entre la rue Saint-Gouéno et la rue aux Toiles) durant environ trois semaines à partir de fin août; la deuxième débutera dans la foulée, rue de Rohan, jusqu'à Saint-Gouéno (sans intervention sur le carrefour, qui est en bon état). Des déviations seront mises en place pour les voitures et bus. En revanche les piétons pourront continuer d'emprunter ces deux rues durant les travaux. Les commerces seront accessibles. Les travaux seront terminés pour la fin octobre.

### permanences des élus

#### ■ Bruno Joncour

Maire de Saint-Brieuc.  
Mardi de 9h30 à 12h, sur rendez-vous.  
Cabinet du Maire: 02 96 62 54 18.

#### ■ Alain Cadec,

1<sup>er</sup> adjoint chargé de la jeunesse, des sports et de l'environnement.  
samedi de 10h à 12h30 sur rendez-vous.

#### ■ Marie-Claire Diouron,

2<sup>e</sup> adjointe chargée de l'action économique, de la santé et de la petite enfance  
jeudi de 14h à 16h sur rendez-vous.

#### ■ Odile Rault,

3<sup>e</sup> adjointe chargée de l'enseignement supérieur, de la communication, du suivi des politiques contractuelles.  
lundi de 15h à 17h sur rendez-vous.

#### ■ Thierry Simelière,

4<sup>e</sup> adjoint chargé de la culture.  
jeudi de 9h30 à 12h sur rendez-vous.

#### ■ Roger Bonnin,

5<sup>e</sup> adjoint chargé de la vie des quartiers, de la proximité et de la sécurité.  
vendredi de 10h à 12h sur rendez-vous.

#### ■ Elisabeth Marie

6<sup>e</sup> adjointe chargée des ressources humaines, des finances et du budget.  
lundi de 14h à 16h sur rendez-vous.

#### ■ José Stevez,

7<sup>e</sup> adjoint, chargé de l'habitat, du logement et de l'urbanisme commercial.  
samedi de 10h à 12h30 sur rendez-vous.

#### ■ Joëlle Le Gagne,

8<sup>e</sup> adjointe chargée de la solidarité et de l'action sociale.  
mercredi de 15h à 17h sur rendez-vous.

#### ■ Kingsley Okunmwendia,

9<sup>e</sup> adjoint chargé de l'aménagement de l'espace, de l'urbanisme, des transports.  
mardi de 14h à 17h sur rendez-vous.

#### ■ Florence Achat,

10<sup>e</sup> adjointe, chargée de l'administration générale, et du patrimoine.  
lundi de 15h à 17h sur rendez-vous.

#### ■ Brigitte Blévin,

11<sup>e</sup> adjointe, chargée de l'éducation et des relations internationales.  
vendredi de 14h à 16h sur rendez-vous.

#### ■ Évelyne Bot

12<sup>e</sup> adjointe, chargée de l'enfance et de la vie associative.  
mercredi de 15h à 17h sur rendez-vous.

#### Contact:

• **Secrétariat des adjoints : 02 96 62 54 24, 02 96 62 54 21, 02 96 62 56 95.**